



POLITIQUE

Sur la loi immigration, droites et extrême droite sont à l'unisson

Le parti Les Républicains, qui menace de faire échouer le texte de Gérard Darmanin examiné à partir de lundi au Sénat, s'est engagé dans une fuite en avant anti-immigration. La droite d'opposition entend durcir le projet de loi et flirte sans complexe avec les positions du Rassemblement national.

Pauline Graulle et Youmni Kezzouf - 5 novembre 2023 à 19h00

Le texte aurait toute sa place sur le site du Rassemblement national (RN). C'est pourtant sur celui du parti Les Républicains (LR) que la pétition a été publiée il y a quelques jours. Alors que le projet de loi immigration, porté par Gérard Darmanin, arrive au Sénat lundi 6 novembre, le parti d'Éric Ciotti appelle celles et ceux qui en ont « *assez de l'immigration incontrôlée* » à réclamer un référendum sur la question, comme l'avait fait le président du RN Jordan Bardella dès l'été dernier.

Pour l'heure, près de 15 000 personnes ont signé l'appel qui veut « *rompre avec l'impuissance* », fustige l'inefficacité des 29 lois votées en quarante ans - pour la grande majorité à l'initiative du RPR, puis de l'UMP -, en avançant que « *plus il y a de lois, plus il y a d'immigration, [et] plus il y a d'immigration, plus il y a de lois* ». Et insiste lourdement « *sur le danger pour la nation* » si celle-ci « *ne peut pas expulser de son territoire des étrangers qui apportent le désordre et la terreur* ».

À la veille de l'examen du texte au Palais du Luxembourg, la droite d'opposition a donc décidé de frapper fort : après avoir offert à Emmanuel Macron le seul vote favorable sur sa réforme des retraites au Sénat, pas question de céder une nouvelle fois à l'exécutif et au ministre de l'intérieur. Pâtissant d'une majorité relative à l'Assemblée nationale et de troupes clairsemées dans la chambre présidée par Gérard Larcher, ce dernier tente depuis un an de sceller une coalition avec son ancienne famille politique pour faire passer sa loi. En vain.

D'autant plus sur le sujet de l'immigration, considéré comme « *identitaire* » par des LR qui ont subi une débâcle historique à la dernière élection présidentielle et n'ont obtenu qu'une victoire en trompe-l'œil lors du renouvellement de moitié de la chambre haute au mois de septembre – ils ont perdu 12 sénateurs sur 145. Au Palais du Luxembourg, Bruno Retailleau règne désormais sur un groupe divisé comme jamais.

Persuadée qu'elle doit se faire entendre et imposer un bras de fer pour imprimer sa marque, la droite d'opposition est donc bien décidée à durcir encore le texte de Gérard Darmanin, pourtant présenté par celui-ci comme « *le texte le plus ferme, avec les mesures les plus dures, de ces trente dernières années* ». « *Chaos migratoire* », « *submersion* », « *laxisme* »... Ces derniers jours, le patron des sénateurs LR, Bruno Retailleau, n'a pas eu de mots assez durs pour vilipender cette loi.

« *Tout ce que les LR sont en train de faire, c'est de se dissoudre dans le RN.* »

François Patriat, patron des sénateurs macronistes

Les LR souhaitent donc taper fort, quitte à reprendre explicitement les éléments de langage, les arguments et les propositions de l'extrême droite, derrière laquelle elle ne cesse de courir depuis plus de dix ans. Une surenchère qui laisse pantois François Patriat, le président du groupe macroniste au Sénat : « *Les LR veulent à tout prix se distinguer de nous sur l'immigration, car ils s'imaginent qu'ils ont encore un avenir en 2027. Mais tout ce qu'ils sont en train de faire, c'est de se dissoudre dans le RN* », déplore ce proche d'Emmanuel Macron.

« *Il n'y a d'ores et déjà plus de texte Darmanin dans le sens où il a été totalement transformé* », tentait d'ailleurs de convaincre Bruno Retailleau fin octobre, dans une interview accordée au Point, en faisant valoir le durcissement du texte opéré par la droite sénatoriale en commission des lois, au printemps dernier. À l'époque, le vote avait achoppé sur l'article 3 visant à la régularisation des travailleurs sans papiers sur les métiers en tension, laissant planer le suspense sur le sort qui sera réservé au projet de loi en séance. « *Il est probable qu'il n'y ait pas de texte à la sortie du Sénat* », a ainsi averti le patron des

sénateurs LR.

Depuis des mois, l'article 3 – qui ouvre la possibilité, dans certaines conditions bien précises, aux sans-papiers travaillant dans des secteurs souffrant de pénurie de main-d'œuvre d'obtenir un titre de séjour pour un an – est devenu un *casus belli* pour la droite d'opposition. « *Si le gouvernement passe en force, en imposant son article 3, nous n'hésiterons pas à déposer une motion de censure* » susceptible de faire tomber le gouvernement, a d'ailleurs prévenu Éric Ciotti, dans le JDD.

Festival d'amendements répressifs

La semaine prochaine, lors des débats dans l'hémicycle, c'est Bruno Retailleau qui portera un amendement pour supprimer l'article sur les « métiers en tension » – une « *idée folle* » qui causerait selon lui des « *dizaines de milliers* » de régularisations de « *clandestins* » – ainsi qu'un amendement de suppression de l'article 4 permettant aux demandeurs d'asile d'accéder au marché du travail. Une position qualifiée de « *lunaire* » par Hervé Marseille, le président du groupe Union centriste au Sénat : « *La droite n'est plus dans un comportement rationnel, tout ce qu'elle veut, c'est ne pas apparaître moins-disante que l'extrême droite.* »

Afin de durcir cette loi qui contient pourtant, si l'on en croit le président des députés LR à l'Assemblée, Olivier Marleix, « *encore beaucoup trop de mesures de gauche* », les sénateurs LR ont déposé pas moins de 91 amendements. Tous sont destinés à réduire, voire à supprimer, les exceptions ou recours relatifs aux mesures d'éloignement du territoire, à entraver les processus d'insertion des étrangers par le travail afin de ne pas créer de « *pompe aspirante* », à restreindre le regroupement familial, à pointer le coût de la prise en charge des mineurs étrangers isolés ou du droit d'asile, ou encore à encourager la double peine.

L'offensive répressive de LR n'a pas laissé indifférent le ministre de l'intérieur qui explique être, « *à titre personnel* », favorable à la suppression de l'AME.

La sénatrice Valérie Boyer – qui s'est récemment illustrée en demandant la déchéance de nationalité du footballeur

français Karim Benzema – entend ainsi s'attaquer aux « *mariages de complaisance* » en « *exige[ant] que les époux soient en situation régulière* ». Elle souhaite également durcir le regroupement familial en le rendant non contraignant pour les mineurs de plus de 16 ans et envisage de mettre fin à « *l'automatisme* » du droit du sol pour les enfants nés en France de parents étrangers. Son collègue Roger Karoutchi propose de son côté de « *supprimer toute protection contre l'expulsion lorsque l'étranger est en situation irrégulière* ».

Quant au sénateur LR des Bouches-du-Rhône, Stéphane Le Rudulier, qui était présent à la rentrée politique de Gérard Darmanin fin août, il préconise de « *soumettre la délivrance des titres de séjours pour motif familial à des conditions de ressources* » au motif que « *notre pays ne peut pas être le guichet social du monde entier* » ou de rendre obligatoires les cérémonies de naturalisation avec « *le chant d'au moins un couplet et d'une fois le refrain de l'hymne national* ».

Cette offensive de la droite d'opposition n'a pas laissé indifférent le ministre de l'intérieur qui multiplie, ces derniers jours, les appels du pied dans la presse en direction des parlementaires LR. Il a notamment expliqué dans Le Parisien être, « *à titre personnel* », favorable à la proposition de Bruno Retailleau de supprimer l'aide médicale d'État (AME) pour la transformer en une aide médicale d'urgence (AMU), afin de restreindre le périmètre et les conditions d'accès aux soins des étrangers.

Premier poids du gouvernement à s'exprimer dans les colonnes du JDD dirigé par Geoffroy Lejeune, le même Gérard Darmanin y a longuement défendu un texte « *très ferme et extrêmement nécessaire* », avant d'enfoncer le clou, quelques jours plus tard, dans les colonnes de l'hebdomadaire d'extrême droite *Valeurs actuelles* : « *Entre le délinquant et la nounou, vous choisissez la nounou. Moi aussi et c'est l'objet du projet de loi* », a-t-il dit.

Dans les rangs du Rassemblement national, toujours en quête de normalisation, on se délecte de la teneur des discussions entre LR et les macronistes. Voyant de fait son programme légitimé par la droite dite « *républicaine* », le RN – dont le patron, Jordan Bardella, a pourtant répété pendant des mois que le texte de

Gérald Darmanin serait « *l'un des plus grands appels d'air à l'immigration clandestine de la V^e République* » – feint désormais d'ouvrir la porte à un vote de la loi dans une logique « *d'opposition constructive* ».

Un soutien sous conditions – les mêmes que LR –, à savoir la suppression de l'article 3 et la garantie que ses dispositions ne seront pas passées par voie réglementaire. « *Une petite loi avec des petites mesures qui améliorent un tout petit peu la situation, on peut la voter* », a ainsi affirmé Marine Le Pen, dimanche 29 octobre, sur France 3. « *On pourra voter des articles au cas par cas. Après, nous verrons si on vote pour le texte, mais la présence de l'article 3 est notre ligne rouge* », abonde Edwige Diaz, députée référente du RN sur la question, avant de lister « *les manquements considérables*

de ce texte » : « *Rien pour supprimer le droit du sol, rien pour restreindre le regroupement familial, rien pour réserver les aides sociales aux Français...* »

Surtout, le parti d'extrême droite se prépare à un moment « *politiquement intense et épanouissant* », toujours selon Edwige Diaz, au cours duquel les débats vont se concentrer sur leur thématique fétiche, avec un prisme répressif assumé par le ministre de l'intérieur en personne. L'occasion, pour le parti, de pousser pour sa proposition de référendum – toujours inconstitutionnelle – sur l'immigration, et de dénoncer les « *copier-coller* » de LR.

Pauline Graulle et **Youmni Kezzouf**